



COVID-19 Lettre d'informations N°4 (14.05.2020) - Quelques nouvelles bagnolaises...

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Dans un premier, pour la sécurité de toutes et tous, les Bagnolaises et Bagnolais sont invités à prendre rendez-vous avant de se rendre en mairie. La mairie est joignable par e-mail : secretariat@bagnols.net et par téléphone au 04 74 71 70 17 les lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.

Les visites en mairie ne seront validées que pour les demandes ne pouvant être prises en charge à distance. Elles se tiendront avec des règles sanitaires rigoureuses :

- port du masque obligatoire
- utilisation du gel hydroalcoolique mis à disposition
- stylo personnel obligatoire

OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

L'agence postale communale est de nouveau ouverte depuis le 4 mai 2020.

Conditions :

- accueil d'une personne à la fois dans le bureau de poste
- port du masque obligatoire
- stylo personnel obligatoire

Durant le mois de mai, les horaires d'ouverture seront les suivants : lundi mardi mercredi 15h-17h et jeudi vendredi 15h-17h30.

À noter, l'agence postale sera fermée les samedi 16 mai, 23 mai et 30 mai ainsi que le vendredi 22 mai 2020.

OUVERTURE DE L'ÉCOLE COMMUNALE

Dans le cadre des contraintes liées à l'état d'urgence sanitaire, la municipalité, ses employés et l'équipe pédagogique ont œuvré pour mettre en place un retour des enfants à l'école dans les meilleures conditions possibles.

Une première rentrée a été effectuée le jeudi 14 mai pour les GS, CP et CM2. Si les conditions continuent à être favorables, les autres niveaux seront accueillis à partir du 25 mai, par petits groupes et selon les modalités fixées et transmises par le directeur de l'école aux familles.

L'accueil des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise restera assuré pour les familles ne disposant d'aucun autre moyen de garde et sur inscription préalable auprès du directeur de l'école.

LEVÉE DU CONFINEMENT

Réussir la levée progressive du confinement et éviter une seconde vague de contamination par le Covid-19 dépendent de la vigilance et de la responsabilité de chacun.

Selon des critères sanitaires, le département du Rhône est, pour le moment, en « vert ». La circulation du coronavirus y est plus faible que dans les zones rouges, mais le virus est toujours présent et actif. Nous vous invitons vivement à suivre les consignes gouvernementales actualisées régulièrement, à respecter au quotidien les gestes barrières et à porter un masque.

Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun.

Des restrictions de circulation demeurent pour les déplacements de +100 km autour de votre domicile. L'attestation en cas de déplacements indispensables à +100 km est disponible sur le site du Ministère de l'Intérieur : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Deconfinement-Declaration-de-deplacement>

DISTRIBUTION DE MASQUES

Comme annoncé dans le précédent communiqué, 2 masques par foyer ont été distribués par les employés communaux (dépôt dans les boîtes aux lettres avec notice explicative). Si vous n'en avez pas eu, vous pouvez vous signaler en mairie : secretariat@bagnols.net

DÉCHETTERIES

Les 4 déchetteries de la Communauté de Communes Beaujolais-Pierres dorées sont ouvertes depuis le 27 avril 2020 aux jours et horaires habituels.

N'oubliez pas :

- votre carte de déchetterie
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

- votre matériel de nettoyage

Plus d'infos sur le site de la CCBPD :

<https://www.ccpierresdorees.com/actualites/reouverture-des-dechetteries>